

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

Des commerces dans les conteneurs : le phénomène s'amplifie

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

De plus en plus, on aperçoit dans la ville, çà et là, dans la quasi-totalité des quartiers, des conteneurs reposant sur des dalles, faisant office d'épiceries, restaurants, bars, salons de coiffure, etc. Autrefois, à la belle époque où l'activité économique était florissante, plusieurs sociétés les aménageaient pour loger le personnel, sur des sites pétroliers. Le contrecoup de la crise économique de l'heure a amené plusieurs entreprises à mettre la clé sous le paillason. Et certains ne savaient quoi faire de ces emballages devenus encombrants, dans une cité dépourvue d'une fourrière digne de ce nom. "À la fermeture de notre société au port industriel, mon patron m'a donné trois conteneurs dont il voulait s'en débarrasser", confie Sissoko, un

ancien vigile. Une aubaine pour ce dernier qui s'est fait fortune en les écoulant entre 700 000 et 1 000 000 francs. Une chance qui a souri à bien d'autres personnes.

Une fois acquis, le nouveau propriétaire, en plus du transport, doit apporter une touche (peinture, toiture, extension, décoration) en fonction de l'activité qu'il souhaite exercer à l'intérieur. La prolifération de ces maisons mobiles augmente jour après jour, parfois de manière anarchique. L'autre jour, l'hôtel de ville avait appelé à l'ordre l'un d'eux, qui s'appropriait à s'installer au centre-ville, sans respecter les procédures.

Et c'est là où le bât blesse. En effet, nombre de compatriotes veulent se soustraire de la discipline et des procédures qu'impose l'ouverture d'un commerce, en mettant en avant leur condition de chômeur. Sur ce coup, l'hôtel de ville fait parfois montre d'indulgence.



Conteneur transformé en boutique

Campagne : "Le guide de communication parent-enfant"

RAD
Port-Gentil/Gabon

"Quand je regarde la télévision avec mes enfants, et qu'une séquence obscène vient à passer, je leur demande de fermer les yeux". Témoignage d'un directeur d'une école confessionnelle. Ce sont ces tabous que le "Guide de communication parent-enfant", objet en ce moment d'une campagne de diffusion, tend à briser, en facilitant la communication entre les parents et leur progéniture.

Marie-Constance Zeng Ebome, Séraphine Memine me Nzue et Judith Nzang, respectivement présidente de l'antenne gabonaise de l'ONG Forum for african women educationalists (FAWE), autrement dit Forum des femmes éducatrices, administratrice du Programme éducation Unesco et personnel d'appui à la campagne de diffusion du guide susmentionné ont réuni, vendredi après-midi, au Centre d'appui pédagogique et de lecture (CAPL), les chefs d'établissement et leurs bureaux



Les participation à la campagne de sensibilisation

d'APE respectifs. Bien entendu, l'inspecteur pédagogique, chef de circonscription scolaire, Charly Clément Ongone Obiang, était de la partie.

L'Ogooué-Maritime constitue la première étape d'un périple qui conduira également cette délégation dans l'Estuaire et le Woleu-Ntem, provinces pilotes. Avant le reste du pays. Le trio, appuyé par le chef de circonscription scolaire, a pris du temps d'expliquer, à l'ouverture, l'importance de l'ouvrage, le processus de sa publication, avant de s'attaquer à son contenu. "L'Éducation complète à la sexualité (ECS) est une manière

d'aborder l'éducation à la sexualité fondée sur une information scientifiquement prouvée, qui est adaptée à l'âge et aux valeurs culturelles", a soutenu Mme Zeng Ebome, ajoutant que "l'ECS se justifie au Gabon par le taux de prévalence du VIH élevé chez les jeunes (1,5 % chez les jeunes de 15 à 24 ans), la recrudescence des décès dus au Sida et les grossesses précoces" (81 % des filles ont eu leur première grossesse avant 20 ans).

L'ONG a poursuivi sa campagne dans plusieurs établissements scolaires de la place, en mettant gratuitement sa publication à la disposition des parents d'élèves.

Le Billet

Ces boutiques qui enlaidissent la cité

Cette semaine, à travers nos colonnes, la sonnette d'alarme a été tirée sur ces commerces qui enlaidissent la ville et ternissent son décor par leur présentation. On en vient d'ailleurs à se demander ce que font les autorités municipales pour mettre un terme au phénomène. Pourtant, rien d'insurmontable a priori. Il suffirait aux responsables municipaux d'instituer, par exemple, des amendes à infliger à tout commerçant ne s'inscrivant pas dans une logique de propreté de sa boutique.

Il s'agit de faire comprendre à tous ces boutiquiers que l'embellissement de leur cadre de travail rime avec cadre de vie. Surtout que, à l'instar de toutes les villes au monde, le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime ne saurait déroger au respect des normes environnementales du moment. Sa situation géographique l'y oblige. Au lieu de se confiner dans une sorte de laxisme qui pourrait être pris pour un laisser-aller, Gabriel Tchango, l'édile de Port-Gentil, et les maires d'arrondissement sont appelés à agir vite avant qu'il y ait péril. C'est vrai, aujourd'hui, sera lancée une journée de salubrité à l'initiative du maire central, où il invite ses concitoyens à s'armer de tous les outils pour rendre Port-Gentil belle.

Toutefois, cette démarche ne pourrait prospérer que si la responsabilité de tous est engagée. Celle du maire et de ses collaborateurs en premier.

Par Jonas OSSOMBEY